



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 14/09/2021

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SOUS-PRÉFECTURES DE LA CHARENTE-MARITIME LE JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

Les sous-préfectures de la Charente-Maritime seront exceptionnellement fermées au public toute la journée ou en partie le jeudi 16 septembre 2021 :

Fermeture à la journée :

- la sous-préfecture de Jonzac,
- la sous-préfecture de Rochefort.

Accueil du public :

- la sous-préfecture de Saintes sera ouverte de 8h30 à 10h30. Les dépôts de candidatures concernant les élections municipales partielles de Cravans seront assurés (de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00),
- la sous-préfecture de Saint-Jean d'Angely sera ouverte de 8h30 à 12h30.

Afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, le site internet des services de l'État en Charente-Maritime est à disposition :

<http://www.charente-maritime.gouv.fr/>

Les services d'accueil au public rouvriront aux horaires habituels à partir du vendredi 17 septembre 2021.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)